

UIMM

Ain

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

*à vos côtés
pour réussir
les transitions*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022 • 2023



Mots croisés

François Perrier, François Perrier, Président de l'UIMM de l'Ain et Président du groupe Gérard Perrier Industrie.
Marie-Hélène Lebranchu, Déléguée générale de l'UIMM de l'Ain.



Que retenez-vous en premier lieu de l'année écoulée ?

François Perrier : L'année a été largement consacrée au déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie. Ce projet d'ampleur mobilise fortement nos équipes et nos adhérents. Il répond à la demande des industriels de disposer d'un cadre conventionnel attractif, sécurisé et aligné sur les évolutions des entreprises, et d'un système de classification qui permet de s'adapter aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

Marie-Hélène Lebranchu : Nous avons très tôt pris conscience de l'enjeu. Si l'impact se veut positif, la refonte du dispositif conventionnel, comme toute transformation d'envergure, implique de profondes modifications et soulève des complexités d'application. D'où la nécessité d'aller au-devant des industriels pour les sensibiliser et les accompagner dans la dernière ligne droite qui associe les salariés et les partenaires sociaux. Nous sommes à leurs côtés pour franchir ce cap à la fois juridique, technique et humain.

Plus largement, quel regard portez-vous sur le défi que représente la réindustrialisation ?

François Perrier : La question de la réindustrialisation se pose avant tout en termes de compétences. Ce sont les talents qui ont

permis à la France d'être à l'origine d'innovations majeures. L'enjeu est prioritaire. Pour autant, il ne relève pas de la seule responsabilité des industriels. Il suppose d'orienter les jeunes vers des formations scientifiques et techniques pour disposer de compétences nombreuses et qualifiées. Les solutions digitales ouvrent des perspectives, mais elles s'appuient sur un socle de savoir-faire traditionnels et techniques.

Marie-Hélène Lebranchu : Pour relever les défis écologique et numérique, l'industrie a besoin aujourd'hui et aura besoin demain de tous les talents. Par la création d'emplois durables et de filières innovantes, les transformations, qui sont déjà à l'œuvre dans les entreprises, offrent des opportunités de réindustrialisation et de revitalisation du territoire. L'annonce gouvernementale d'implantation de deux réacteurs de nouvelle génération (EPR2) sur le site du Bugey est une belle perspective de développement et d'emploi aux compétences industrielles.

À l'heure où les engagements en matière de RSE s'imposent aux industriels, quelle valeur lui attribuez-vous ?

François Perrier : La RSE représente un levier de performance globale et d'attractivité. A nous d'aider les entreprises du territoire à valoriser leur impact social, sociétal et environnemental. Elles agissent déjà de façon responsable, souvent implicitement, parce qu'elles sont ancrées dans leur environnement et qu'elles y investissent. Les PMI recrutent, forment leurs salariés, accueillent des apprentis, cultivent le tutorat, sont sensibles à la qualité de vie au travail et ont intégré depuis longtemps la prévention des risques.

Marie-Hélène Lebranchu : L'équipe de l'UIMM de l'Ain est là pour aider à décrypter et à répondre aux exigences RSE qui, de plus en plus, font partie des appels d'offres. Les nouvelles générations sont par ailleurs très sensibles à l'engagement de leur entreprise. Il existe une multitude d'actions possibles pour aborder la RSE. En mobilisant des collaborateurs « labellisés », la branche guide les industriels dans la hiérarchisation de leurs priorités, dans la structuration et la valorisation de leur démarche.

Pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser à vos adhérents ?

Marie-Hélène Lebranchu : L'UIMM de l'Ain, c'est une équipe experte et engagée qui agit au quotidien pour les représenter, répondre aux questions d'actualité et anticiper les grands défis à venir.

François Perrier : La communauté des industriels aindinois fait la force et la fierté de notre territoire. Nous sommes à leurs côtés pour les accompagner dans toutes les transitions qui façonnent une industrie plus forte et durable.



Un dispositif conventionnel modernisé et adapté aux évolutions de l'industrie

Après cinq ans de négociation, la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie a été signée le 7 février 2022. L'année a été largement consacrée à son déploiement auprès des entreprises aindinoises. Retour sur un temps fort du dialogue social territorial.

C'est un chantier d'une ampleur historique dont l'objectif est de simplifier et d'adapter notre cadre social aux enjeux des entreprises de la métallurgie. Prévues au 1^{er} janvier 2024, l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective a fait l'objet d'une sensibilisation et de formations pour permettre de vous approprier ses nouvelles règles. Engagée à vos côtés tout au long de cette période de transition, l'UIMM de l'Ain et trois unions départementales (CFDT, CFE-CGC, FO) ont signé le 13 juin 2022 deux accords dans le prolongement des négociations nationales. Ceux-ci valorisent les avancées d'une convention négociée au niveau national dont les bénéficiaires, pour les salariés et les entreprises de la branche, s'inscrivent dans un dialogue social de proximité.

Une convention dont les bénéficiaires, pour les salariés et les entreprises de la branche, s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue social territorial de proximité

Accompagner la mise en conformité
La refonte du dispositif dessine un cadre social plus sécurisé juridiquement, ajusté à la réalité opérationnelle des entreprises. Aligné sur les évolutions du travail et adapté aux enjeux de l'industrie, il repose sur un socle commun, visible et protecteur. Rappelons que la nouvelle convention collective redéfinit les composantes de la vie du salarié (temps et conditions de travail, protection sociale, santé, rémunération, reconnaissance des compétences, emploi et formation). Ce corpus de dispositions a fait l'objet de réunions collectives régulières, de sessions d'information et d'ateliers thématiques tout au long de l'année pour mieux vous guider dans les différentes étapes. Parmi elles, la mise en conformité des entre-



Point presse organisé dans le cadre de la signature de l'avenant de révision portant sur l'extinction de la convention collective des salariés non-cadres

prises en matière de protection sociale complémentaire, appliquée le 1^{er} janvier 2023, pour faire bénéficier les salariés d'une couverture en frais de santé et prévoyance lourde.

Vers un système de classification objectif et transparent

Le nouveau système conventionnel s'articule autour des besoins des PME-TPE, représente un levier au service de l'attractivité des talents, des recrutements et de la montée en compétences des salariés. En 2022, les efforts se sont portés sur la construction du système de classification des emplois. Un travail en profondeur a été conduit, soutenu par des formations spécifiques, afin de vous aider à cartographier les emplois selon leur degré de polyvalence et de responsabilité, une étape indispensable avant leur cotation. Pour les PME-TPE ne disposant pas de ressource interne, l'équipe de l'UIMM de l'Ain a par ailleurs mis en place un accompagnement personnalisé. Nos experts sont à vos côtés en 2023 pour vous aider dans cette période transitoire à éviter les écueils et à bâtir ce cadre qui crée un environnement social plus favorable au développement des entreprises industrielles. ♦



1^{er} janvier 2023
Protection sociale complémentaire

1^{er} janvier 2024
Nouvelle convention collective dans son intégralité

2022

615

personnes ont suivi nos informations

2022 / 2023

56

formations inter ou intra-entreprises

25

ateliers et accompagnements individuels

3 000

consultations juridiques

Enrichir le vivier des compétences

Les entreprises industrielles sont face à un défi de taille : attirer et recruter dans un contexte de transition technologique et environnementale où les projets d'embauches se multiplient.



Le Rallye de l'emploi « Mesdames, Osez l'Industrie ! », adressé aux femmes, a permis la découverte des métiers.

Promouvoir l'industrie et ses métiers

L'Association pour la Promotion des Métiers de l'Industrie (APMI Aura) permet désormais de recueillir le solde de la taxe d'apprentissage. En nous confiant tout ou partie du solde (13 % du montant de votre taxe d'apprentissage), vous soutenez concrètement et directement les initiatives en faveur de l'attractivité de l'industrie sur notre territoire. L'UIMM de l'Ain a engagé tout au long de l'année des actions fortes auprès d'un large public de jeunes, de demandeurs d'emploi, de prescripteurs de l'emploi-formation et d'industriels. L'objectif : susciter des vocations en valorisant les environnements de travail et les missions proposées.

La branche intervient au sein des collèges, des lycées, des universités et auprès du grand public. Parallèlement, de nombreux jobdating dont #Objectif1Job et les « Matinées Découverte » des métiers en tension ont jalonné notre activité. Le Groupement d'Employeurs de l'Industrie, créé par l'UIMM de l'Ain, ouvre une nouvelle voie à l'insertion durable de personnes éloignées de l'emploi tout en répondant aux besoins de recrutement des entreprises industrielles.



faits marquants

Les nombreuses sessions du programme l'Odyssée de l'industrie ont permis, en 2022, à plus de 300 collégiens de partir à la découverte des métiers dans le cadre d'un parcours ludique et innovant. Les collégiens, lycéens et étudiants ont également suivi des cycles de trois jours de mini-stages en immersion, au cœur des ateliers de l'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain.

Les métiers de l'industrie et du numérique se sont invités au Hashtag Festival, les 22 et 23 octobre 2022 à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse, qui a réuni quelque 7 000 visiteurs ayant pu profiter des opportunités d'emplois, de formations et de carrières.

Promouvoir l'attractivité de l'industrie passe par la sensibilisation des prescripteurs de l'emploi qui ont bénéficié tout au long de l'année de « Matinées Découverte de l'Industrie ».

Les entreprises Nexans, Piroux Industrie et Renault Trucks ont ouvert leurs portes le 6 décembre dans le cadre du Rallye de l'emploi « Mesdames, Osez l'Industrie ! ». L'occasion pour les salariées de partager leur parcours professionnel et leur passion du métier avec une vingtaine de femmes en reconversion professionnelle.

La Journée internationale des droits des femmes a donné lieu, le 8 mars, à une matinée dédiée à la féminisation des métiers. Trop peu de femmes s'orientent encore aujourd'hui vers l'industrie. Or l'industrie est un secteur d'avenir ouvert à tous les talents. La branche intensifie ses efforts dans le cadre de sa démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) pour valoriser, au travers de témoignages, les parcours de « rôles modèles » et les métiers au féminin. Les interventions régulières dans les établissements scolaires contribuent à combattre les stéréotypes qui pèsent encore sur des métiers de plus en plus numériques et donc accessibles aux femmes.

Une offre de formation adaptée et accessible

En 2022, les entreprises adhérentes ont dû, pour un certain nombre d'entre elles, différer ou annuler leurs projets de recrutement. L'UIMM de l'Ain s'engage aux côtés des partenaires de l'emploi-formation (Région, OPCO 2i, Pôle emploi, missions locales, ...). L'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain, développe une carte de formation alignée sur les besoins des industriels. Avec une ambition : offrir, d'ici 2026, des formations diplômantes dans tous les domaines, à tous les niveaux.

Le nombre de professionnels formés aux métiers de chaudronnier, soudeur et technicien de maintenance ne répond qu'à 50% des besoins de recrutement

Source : l'Observatoire de la métallurgie.

Un centre de formation d'excellence qui s'organise en mini-entreprise

Nous poursuivons la transformation engagée dans une logique industrielle et éco-responsable. Elle porte sur la consolidation et l'acquisition de nouvelles compétences, d'infrastructures, et d'équipements industriels et pédagogiques. Le nouveau pôle métallurgie, ouvert en 2022, répond à la nécessité de moderniser et d'adapter notre outil de formation pour mieux répondre et anticiper les besoins industriels. Une deuxième phase de transformation s'accompagnera d'investissements (infrastructures et équipements) dans le pôle maintenance, électrotechnique, génie industriel et systèmes numériques, et d'une extension des locaux prévue fin 2024. Ces derniers pourront accueillir demain davantage d'alternants dans le cadre de parcours enrichis et « colorés » par secteur d'activité, conçus pour encourager le travail collaboratif et favoriser l'intégration des publics féminins. Ces investissements faciliteront l'accès aux personnes handicapées au sein d'un bâtiment éco-responsable.

De nouvelles filières de formation en alternance

- > Le Titre Professionnel Technicien supérieur en méthodes d'exploitation logistique (TSMEL) forme sur deux ans post Bac à la maîtrise de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.
- > La Licence Pro Métrologie (mesure tridimensionnelle et rétro-conception) offre, en partenariat avec le Lycée Carriat et l'IUT Lyon 1, une spécialisation dans la mesure et l'étalonnage des instruments de mesure.
- > Pour encourager les expériences des apprentis à l'étranger, l'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain, a organisé les premières mobilités internationales en Finlande, au Québec et en Allemagne, une initiative qui sera développée. Cofinancé par le programme Erasmus+, la région Auvergne-Rhône-Alpes et les OPCO, le projet a permis aux apprentis de 3^e année Bac pro logistique de découvrir les méthodes de travail et la culture finlandaise.
- > Création d'un nouvel îlot de formation individualisée en électrotechnique avec un élargissement de l'offre.



faits marquants

- Remises des diplômes et des certifications.
- Reconnaissance de parcours dédiés aux concepteurs et opérateurs dans le cadre d'une formation « Fabrication additive » certifiée au niveau international.
- Création du Certificat de Compétences Professionnelles (CCPM) « Référent Classification des emplois dans la métallurgie » et passations régulières dans nos locaux.
- Ouverture d'un nouvel « espace chaudronnerie » au sein de l'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain.
- Nouvelle convention signée avec l'Ecole de Gestion et de Commerce en mai 2023 pour la mise en œuvre d'une formation bac+3 « Responsable de développement commercial ».
- Rencontre entre les industriels et les étudiants lors du Forum des partenaires à Grenoble INP-UGA.
- Signature d'un accord « mesures urgentes pour l'emploi et la formation » dans l'industrie : 123 dossiers de formation financés (montant total de 470 K€ en 2022 et budget de 1 M€ en 2023).



Les métiers industriels souffrent avant tout d'un déficit de connaissances. Face aux difficultés de recrutement, il s'agit de valoriser les métiers et de diversifier les parcours de qualification et d'insertion ainsi que les moyens d'accompagner les publics, y compris les personnes éloignées de l'emploi. Cela passe par l'alternance et la mise à disposition auprès de nos entreprises partenaires. Ces nouvelles voies que nous explorons questionnent à la fois les compétences et les aptitudes nécessaires pour remplir une mission

Emmanuelle Lafay

Présidente du Groupement d'Employeurs Industrie de l'Ain et Responsable Ressources Humaines chez Tubesca-Comabi, fabricant industriel de produits d'accès et de travail en hauteur (Trévoux).

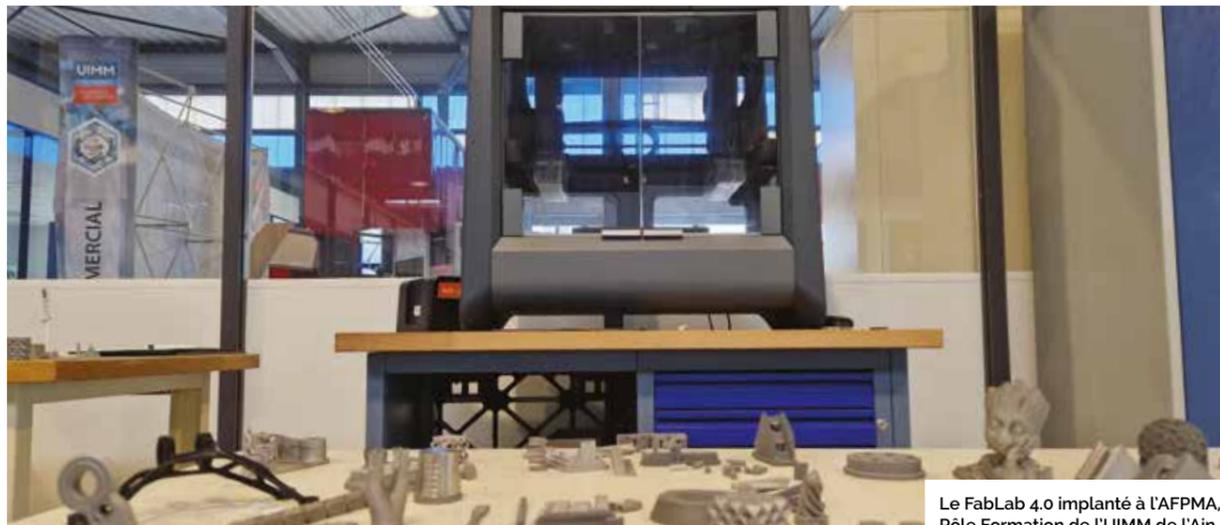
111 CQPM délivrés

524 apprentis

3 000 stagiaires formés au sein de l'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain

Au service de la performance globale industrielle

Pour contribuer à optimiser votre compétitivité, nous actionnons un ensemble de leviers et activons les réseaux au sein de l'écosystème aindinois.



Le FabLab 4.0 implanté à l'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain.

Structuration d'un « hub de l'industrie »

En 2022, deux plateformes d'appui aux porteurs de projets innovants se développent autour d'un « hub de l'industrie ». L'incubateur Maker's Factory 01 propose un lieu d'expérimentation notamment aux startups industrielles qui bénéficient d'un programme d'accélération et d'un accompagnement personnalisé. Les jeunes pousses ainsi que la communauté des industriels de l'Ain ont accès à un large réseau de partenaires, TPE-PME, grands groupes, entrepreneurs et étudiants en fin de cycle. Implanté au cœur de l'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain, le FabLab 4.0 est ouvert aux industriels. Il abrite des équipements de découpe et une ferme d'imprimantes 3D connectées qui permettent d'expérimenter à distance le processus de fabrication additive et de partager les cas d'usage industriels.



faits marquants

↳ 7,8 M€ de versements de crédits en 2022 pour 30 entreprises via SOMUDIMEC.

↳ 2 prises de participation via Rhône Dauphiné Développement.

↳ 35 entreprises accompagnées par SOMUDIMEC en 2022.

↳ 54 entreprises accompagnées dans leur développement par AGIR INDUSTRIE SERVICES.



J'ai rejoint, avec mon associé, l'incubateur afin de mûrir notre projet de maintenance prédictive dédiée aux échangeurs thermiques des réseaux hydrauliques des PME-TPE. En plus des conseils et du coaching dont nous bénéficions, la structure nous permet de tester nos concepts dans l'environnement innovant qu'offre ACCEL 4.0.

◀ **Thomas Deltombes**
startuper

Soutenir la transition écologique de l'industrie

Sous la conduite de l'UIMM de l'Ain, le Campus des métiers et des qualifications éco-industrie s'inscrit dans le prolongement des travaux menés avec le Lycée Carriat sur l'écoconception et en synergie avec les initiatives engagées depuis plusieurs années, en particulier au sein d'ACCEL 4.0. La gestion des déchets, la décarbonation, la transition, le recyclage ou l'économie circulaire sont des priorités qui répondent aux enjeux de sobriété et de redynamisation industrielle. Le projet rassemble aujourd'hui un réseau d'acteurs parmi lesquels la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Bourg Agglomération, Mécabourg, Alimentec. Il vise à adapter et à attirer les compétences dans le territoire et à développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales.

ACCEL 4.0

L'accélérateur de votre transformation numérique et environnementale

Le dispositif régional est aujourd'hui opérant, fruit de synergies créées entre la communauté d'industriels, de chercheurs et d'experts qui sont parties prenantes du projet.



Des avancées concrètes grâce à un dialogue vertueux engagé avec les industriels et les chercheurs

De même, l'incubateur Maker's Factory 01 offre depuis quelques mois un programme d'accélération aux startups industrielles et aux projets innovants.

ACCEL 4.0 a bénéficié, dans le cadre de France Relance, d'une nouvelle aide substantielle de l'État de près de 700 000 euros, concrétisée par la visite en mars 2022 de Madame la Préfète de l'Ain. De quoi développer de nouvelles thématiques et passerelles entre les axes de travail pour vous permettre de monter en compétences et de gagner en maturité digitale et environnementale. ♦



Grâce à ACCEL 4.0, j'ai découvert la Fresque du Climat, un atelier pédagogique de sensibilisation aux changements climatiques que j'ai déployé au sein de la division Conductix, dans 17 pays, auprès de plus de 200 collaborateurs. J'ai proposé ensuite à la Direction générale de participer au défi circulaire et je prolonge les échanges avec la communauté sur les solutions et les trajectoires de transition écologique.

Peggy Deuscht
Manager de transition dédiée à la transformation environnementale chez Conductix Wampfler, entreprise spécialisée dans le transfert d'énergie et de données à des systèmes et engins mobiles (Belley).

- 1 projet sur 3 ans
- 3,4 M€ d'investissement global
- +500 étudiants impliqués
- 60 entreprises impliquées
- 13 ateliers & webinaires
- 10 publications scientifiques internationales

ACCEL 4.0 a été lancé en 2021 aux côtés de Grenoble INP-UGA pour accélérer vos projets de transformation, au travers de programmes d'accompagnement et de formation, dans quatre domaines : la digitalisation de l'offre, la fabrication additive, l'intelligence artificielle et l'éco-industrie. Le projet est animé par une équipe dédiée qui associe, sur chaque thématique, un expert de l'UIMM de l'Ain et un chercheur de Grenoble INP-UGA. Il se fonde sur une démarche collaborative et pluridisciplinaire qui, à partir de vos besoins, permet de produire une ingénierie de recherche et des connaissances actionnables.

Monter en compétences et gagner en maturité

Les premières avancées se sont concrétisées grâce à un dialogue vertueux engagé avec les industriels et les chercheurs. Parmi les nombreux outils développés : des diagnostics, des guides de bonnes pratiques, des modules de formation, des modalités pédagogiques innovantes et des espaces d'expérimentation. Au cœur de l'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain, le FabLab 4.0 est ouvert à l'ensemble des industriels du territoire et des apprenants.



faits marquants

☞ Construction d'un parcours professionnel de 'Team leader' chez Renault Trucks.

☞ Etude menée en collaboration avec l'Alliance Industrie du Futur en 2020 sur les nouvelles compétences dédiées aux métiers de la conception.

☞ Conduite d'un diagnostic de territoire pour soutenir notamment les entreprises de la filière automobile.

☞ Ateliers de présentation de l'outil d'évaluation RSE de la branche.



L'action portée par AGIR Industrie Services puise dans la capacité du réseau de l'UIMM de l'Ain à rapprocher les entreprises, plus particulièrement les PME, du monde académique. Cette mise en lien est fondamentale pour apprendre à se connaître, à se comprendre et à bâtir une relation de confiance. Celle-ci est une source d'émulation dans la construction des projets industriels sur le territoire, elle conditionne un accompagnement de qualité qui intègre le soutien au financement.

Claude Bordes
Président de AGIR Industrie Services, Président d'honneur de l'UIMM de l'Ain et mandataire CESER (Conseil économique, social et environnemental régional)



EXPÉRIENCE INDUSTRIES

LABELLISÉE RSE

L'entreprise, créée en 1991 et implantée à Ceyzériat, a reçu le « Trophée RSE » à l'occasion de la « Soirée des adhérents », le 23 mars 2023. Expérience Industries est spécialisée dans la découpe de films techniques et d'adhésifs industriels destinés aux marchés de l'aéronautique, de l'automobile et de l'électronique. L'entreprise a été récompensée pour ses pratiques managériales fondées sur un dialogue très fort avec les salariés et son engagement dans le partage de la valeur.



Des accompagnements sur-mesure

Créé par l'UIMM de l'Ain, AGIR Industrie Services vous accompagne dans le cadre de diagnostics, outils de développement au service de la performance. Ils portent à la fois sur des diagnostics globaux, dédiés à la gestion des compétences (GPEC), des diagnostics PCC (Plan Compétences Compétitivité) ou des évaluations 4.0. Les diagnostics PCC se sont enrichis pour vous guider dans le décryptage et l'appropriation des enjeux RSE. La démarche constitue un levier de performance globale et d'amélioration continue. Elle permet de structurer et de hiérarchiser les priorités stratégiques. Animé par des conseillers référencés au sein de la branche, l'accompagnement permet de concrétiser ou de consolider vos actions en matière de RSE. Cet engagement suppose d'être valorisé et reconnu par les parties prenantes internes et externes. Il est conditionné par les résultats d'une évaluation portant sur 5 approches : la gouvernance, la gestion sociale RH, le développement produits, marchés et services, la production et l'impact environnemental, l'écosystème de l'entreprise.

Au cœur de la communauté des industriels

Au travers de son réseau et de ses mandats, l'UIMM de l'Ain joue son rôle d'animateur du territoire. L'objectif : développer le collectif d'industriels et faire bénéficier à chacun de l'expérience de ses pairs.

Acteurs du débat politique

Une délégation de dirigeants aininois a répondu à l'invitation de l'UIMM le 9 mars 2022 à la Maison de la Mutualité, à Paris. Ils ont rejoint près d'un millier d'industriels à l'occasion de « #France 2027 » organisé pour la première fois par la branche dans le cadre du débat présidentiel. Ce temps fort de la vie politique a permis aux chefs d'entreprises de questionner les candidats à l'élection présidentielle sur leurs projets pour l'industrie et de témoigner du dynamisme du territoire. Le rendez-vous se voulait également un moment privilégié entre industriels, prolongé par des échanges informels, dans le contexte exceptionnel de la campagne présidentielle.



« Soirée des adhérents », 23 mars 2023.



La Soirée des adhérents est une excellente initiative qui permet d'apprendre à se connaître en dehors des relations de travail et au-delà des réseaux professionnels, de découvrir des entreprises innovantes, de rencontrer de nouveaux adhérents et des trajectoires différentes dans un format inspirant.

Philippe Verne
Administrateur de l'UIMM de l'Ain, Trésorier de GE Industrie de l'Ain, Secrétaire d'AGIR Industrie Services et dirigeant de Brevet Carrosserie (Viriat).



C'est un voyage d'études organisé il y a quelques années par l'UIMM de l'Ain qui nous a donné l'occasion d'accueillir des étudiants de Grenoble INP. Sans cela, nous n'aurions jamais eu l'opportunité de rencontrer de futurs jeunes ingénieurs. L'un deux a proposé de lancer le développement du cobot dont nous venions de faire l'acquisition. Cette expérience a été fondatrice dans la montée en puissance de la robotisation au sein de notre usine et de la montée en compétences de nos roboticiens.

Christophe Jacquemet
Président de l'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain, Administrateur de l'UIMM de l'Ain et PDG du groupe Jacquemet, spécialisé dans la fabrication de fils métalliques, feuillets et ressorts (Saint-Martin-du-Fresne).

Tirer ensemble parti de nos forces

Une centaine d'adhérents ont participé à la soirée, première du genre, organisée le 23 mars 2023 au complexe OnlyKart à Dagneux. L'événement a été imaginé dans un cadre convivial pour permettre aux industriels de se retrouver de manière informelle, en dehors des rendez-vous statutaires et thématiques, autour de trois temps forts : des ateliers pour « briser la glace », la remise de 7 trophées thématiques et une activité bowling en équipes. La soirée a été l'occasion de partager, en binômes, les conditions de réussite de leur entreprise, une expérience d'intégration positive ou encore une collaboration exemplaire.

Parcours du Dirigeant

L'expression d'une dynamique industrielle collective

Lancé en 2018, l'UIMM de l'Ain a clôturé en juillet la 5^e promotion du « Parcours du Dirigeant » et lance, le 12 octobre 2023, le prochain cycle de formation avec pour marraine Tessa Melkonian, Doyenne de la Faculté et de la Recherche à emlyon business school.

La communauté des dirigeants s'enrichit au fil des sessions qui rythment le « Parcours du Dirigeant », un programme de formation sur-mesure créé par la branche, en collaboration avec la Haute Ecole Suisse de Neuchâtel, Grenoble INP et l'EM Lyon. Accompagnés par Béatrice Schmidt, PDG de EFI Automotive et marraine de la 5^e promotion, les 10 chefs d'entreprises ont bénéficié pendant 10 mois, entre 2022 et 2023, d'un cadre privilégié de réflexion et d'échanges entre pairs. La 6^e promotion est constituée de 12 nouveaux dirigeants.

Un cadre privilégié de réflexion et d'échanges entre pairs

Face à des ruptures sans précédent, les dirigeants doivent faire preuve d'une adaptation permanente qui interroge la manière de déployer la stratégie et d'exercer leur leadership. Le Parcours permet au chef d'entreprise de décrypter les mutations de l'environnement pour mieux adapter son modèle de développement et conduire les choix stratégiques, technologiques et organisationnels. Dans un format de co-construction qui s'ajuste au fil des 9 sessions, les participants partagent les bonnes pratiques, confrontent leurs expériences avec des experts et d'autres industriels. Le programme est structuré à partir d'un tronc commun et d'une ingénierie pédagogique qui associe des rencontres, des visites de sites innovants et des séquences de développement individuel et collectif. Il prévoit également une rencontre des « alumni » : celle-ci permet de renforcer les liens au sein de la communauté des dirigeants et de stimuler les projets de transformation industrielle. ♦

56 alumni

Expertise et éclairage social

La représentation de la branche ainsi que le décryptage d'une réglementation évolutive et complexe supposent un accompagnement au quotidien.

Accélération dans le déploiement du dispositif conventionnel

L'année 2022 a été marquée par la mobilisation de l'équipe juridique pour guider les adhérents dans la formalisation de la nouvelle convention collective. Première échéance : la mise en place de la protection sociale complémentaire, appliquée le 1^{er} janvier 2023, a fait l'objet d'un accompagnement spécifique et d'une intervention des organismes des prévoyance référencés par l'UIMM le 15 septembre 2022. Plusieurs formations interentreprises et intra-entreprises ont été conduites sous la forme de modules dédiés à la nouvelle classification et d'ateliers de cotation des emplois. A la demande des entreprises, ce travail de fond portant sur l'analyse du contenu se poursuit en 2023 sous l'angle juridique jusqu'à l'entrée en vigueur du dispositif conventionnel le 1^{er} janvier prochain. Par ailleurs, le pack TPE/PME propose, sur deux jours, une solution clé en main de mise en œuvre de la nouvelle classification et une prise en charge de tout ou partie de son déploiement dans votre entreprise.



PRIVILÉGIER UN DIALOGUE

SOCIAL DE PROXIMITÉ

Un accord a été signé, le 20 juin 2022, par la CFDT, la CFE-CGC, FO et l'UIMM de l'Ain. Il porte sur les « mesures urgentes pour l'emploi » et s'adresse aux entreprises de la branche métallurgie implantées dans l'Ain qui relèvent de la filière automobile ou d'autres filières rencontrant des difficultés.

Vous éclairer pour mieux vous orienter

Le décryptage des informations et de l'actualité réglementaire et conventionnelle en constante évolution constitue le socle de la relation sociale avec nos adhérents. Le service juridique apporte son expertise aux entreprises dans différents domaines que sont le droit du travail et la protection sociale, enjeux majeurs de sécurisation des process et de fidélisation des compétences et des collaborateurs. La proximité et la réactivité de l'UIMM de l'Ain constituent un soutien très apprécié des entreprises de notre département. Le contexte de la crise et de l'après-crise sanitaire a entraîné un soutien accru des services de l'UIMM de l'Ain auprès des entreprises qui en font un partenaire privilégié de leur accompagnement et de leur transformation sociale. Le dispositif conventionnel de la métallurgie négocié début 2022, et applicable en 2024, suscite de nombreuses interrogations et sollicitations des entreprises de la branche, notamment une appropriation des nouvelles règles issues de la convention collective.



Sur le plan social, nous étions arrivés au bout de nos capacités et conscients de la complexification juridique. Nous nous sommes rapprochés de l'UIMM afin de bénéficier d'informations sur les évolutions du droit du travail et de conseils dans la mise à niveau de notre conformité. Aujourd'hui, nous sommes d'autant plus sereins que la mise en œuvre de la nouvelle convention collective est un processus complexe qui suppose d'être accompagnés par des experts.

Cédric Piroux
Administrateur de l'UIMM de l'Ain et Directeur général du groupe Piroux, spécialisé dans la réalisation d'ensembles mécano-soudés et dans la fabrication de pièces, découpes, pliage et soudures (Treffort).

Le conseil d'administration et le bureau

Il est composé de dirigeants industriels ou représentants de l'entreprise, tous bénévoles, élus par les adhérents. Véritable contributeur de la politique de la branche, ce lieu d'échanges et de réflexion permet de lier la performance sociale à la compétitivité et d'anticiper les enjeux futurs. Il s'appuie sur l'expertise de notre réseau et des entreprises adhérentes. Il adopte les grandes orientations et la politique territoriale de la branche.

François Perrier,
Président, Gérard Perrier Industrie

Claude Bordes,
Vice-président, mandataire CESER

Pierre Bely,
Trésorier

Jean-François Muller,
Secrétaire, Ugitech

Marcel Boyer, Médiateur

Sébastien Catherin, Goyon SA

Lydie Coudurier, Beguet
Manufacture de Métal

Peggy Deusch, Conductix-Wampfle

Olivier Dumas, Dm2f

Florian Gandolphe, Nexans

Christophe Jacquemet, Groupe Jacquemet

Pascal Lebas, FaabFabricauto

Samuel Lechat, LIMA (K-LINE)

Jean-Pierre Le Du, Danfoss

Christophe Legrand, Renault Trucks

Audrey Murawka, Plasteurop

David Ostrowski, ArcelorMittal

Cédric Piroux, Groupe Piroux

Philippe Verne, Brevet Carrosserie



Une équipe à votre écoute

Délégation générale

Marie-Hélène Lebranchu
mlebranchu@uimm01.fr

Catherine Vial
cvial@uimm01.fr

LA FABRIQUE DU SOCIAL

Philip Paillard ppaillard@uimm01.fr
Yann Probst yprobst@uimm01.fr
Julie Tranchand jtranchand@uimm01.fr

LA FABRIQUE DES COMPETENCES

Patrice Mayoral p.mayoral@fr
Julien Bajolet j.bajolet@afpma.fr
Mallaurly Blanc contact-mb@geiq01.fr
Nina Bonduel contact-nb@geiq01.fr
Christelle Cornet c.cornet@afpma.fr
Samuel Decoupigny s.decoupigny@afpma.fr
Nathalie Pelouzet n.pelouzet@afpma.fr
Antony Tabacco a.tabacco@afpma.fr

LA FABRIQUE DU DEVELOPPEMENT

Emmanuelle Perret eperret@uimm01.fr
Laurence Bernardet contact-lb@agir-industrie.fr
Julien Brossard j.brossard@somudimec.fr
Katia Paulin contact-kp@agir-industrie.fr

L'UIMM de l'Ain, son territoire et son réseau

- La métallurgie représente **50 %** de l'industrie du territoire
- Un dynamisme industriel caractérisé par des secteurs d'activité et des savoir-faire variés (automobile et poids lourds, aéronautique, fils et câbles, génie électrique, usinage et mécanique, chaudronnerie et tôlerie, ...)
- L'UIMM de l'Ain représente **850 entreprises** qui emploient **21 000 salariés** sur le territoire
- **80 %** d'entre elles comptent moins de 20 salariés
- Un tissu industriel composé de grands groupes, de sous-traitants, ETI, PME, TPE et startups
- 2^e région économique en France
- Parmi les **1^{ers}** départements industriels
- Des pôles d'excellence, notamment dans les domaines : automobile, cycle et poids lourd / aéronautique, énergétique et nucléaire / métallurgie et mécanique / génie électrique, automatisme et numérique / aéronautique et spatial / santé / plasturgie / agroalimentaire / recherche / 4.0

Plus de 85 ans au service des entreprises industrielles

Créée en **1936**, année des accords de Matignon, par des industriels pour les industriels, l'UIMM de l'Ain a créé et développé de multiples services à destination des industries.

1961 : Création de l'AFPMA, Pôle Formation de l'UIMM de l'Ain

2013 : Accueil d'un conseiller SOMUDIMEC pour favoriser le financement de projets industriels des entreprises du territoire

2016 : Création du Groupement d'Employeurs Industrie de l'Ain pour répondre aux besoins en compétences par la mise à disposition du personnel.

Ce groupement est labellisé Geiq pour favoriser l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi

2018 : Création d'AGIR INDUSTRIE SERVICES pour apporter un conseil global aux industriels et un accompagnement en matière d'emploi et de développement industriel

2021 : Création de l'APMI avec les UIMM AURA et l'organisation des énergies électriques et gazières pour améliorer l'attractivité de l'industrie et des métiers

Tous les services de l'UIMM de l'Ain sont nés d'une écoute attentive des besoins des entreprises



Siège de l'UIMM de l'Ain

1 bis Allée des Tyrandes
BP 16 - 01960 PERONNAS
04 74 21 60 68 - contact@uimm01.fr

uimm01.fr

